



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Rapport annuel

du Jeune Barreau de Québec
2017-2018

Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018	2
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	3
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE.....	7
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES.....	8
AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS.....	9
Comité du journal <i>Proforma</i>	9
Comité des affaires publiques	10
AFFAIRES PROFESSIONNELLES	12
Comité de la formation continue	12
Comité des services à la population	13
Clinique juridique téléphonique du Jeune Barreau de Québec	14
AFFAIRES SOCIALES.....	16
Comité du concours oratoire	16
Comité du tournoi de soccer.....	17
Comité du tournoi de balle-molle	18
Comité du tournoi de dodgeball	19
Comité du cocktail de Noël	20
Comité du 6@8 réseautage d'affaires.....	21
AFFAIRES EXTÉRIEURES.....	23
Comité des affaires extérieures	23
ANNEXE A – COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS.....	24

Conseil d'administration 2017-2018



Première rangée : Me Jean-Félix Charbonneau, deuxième vice-président, Me Myralie Roussin, secrétaire, Me Audrey Létourneau, présidente, Me Valérie Savard, première vice-présidente, Me Régis Boisvert, président sortant.

Deuxième rangée : Me David Chapdelaine-Miller, trésorier, Me Raphaëlle Mignault, conseillère, Me Camille Guay-Bilodeau, conseillère, Me Ariane Leclerc Fortin, secrétaire adjointe, Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, conseiller, Me Catherine Bourget, conseillère, Me Stéphanie Quirion-Cantin, conseillère, Mme Émilie Carrier, directrice générale.

Absente de la photographie : Me Isabelle Sarrazin, conseillère.

Crédit photo : KEDL

Rapport de la présidente

Déjà 104 années d'existence et les projets foisonnent au Jeune Barreau de Québec (« JBQ »). La dernière année n'a pas fait exception et le dynamisme des administrateurs et des bénévoles a eu raison de l'ambitieuse programmation que nous nous étions promise. Au cours des dernières années, le conseil d'administration du JBQ s'est renouvelé de façon considérable et cet intérêt des membres envers l'organisation se perpétue avec les élections et les nombreux événements rassembleurs et variés de la dernière année. Le dynamisme des membres, des administrateurs et des bénévoles a eu pour effet d'insuffler de nouvelles idées et de nous amener à repenser nos façons de faire.

Voici, en résumé, les grands aspects qui ont marqué cette année.

La bourse de démarrage de cabinet et le 6@8 réseautage d'affaires

Les services aux membres ont été bonifiés cette année par la finalisation du grand projet de bourse de démarrage de cabinet d'une valeur de plusieurs milliers de dollars en argent et en services. Constatant les divers indicateurs relatifs à la situation de l'emploi chez les jeunes avocats et désirant valoriser l'entrepreneuriat, l'équipe du Jeune Barreau de Québec a travaillé pendant plusieurs mois à la mise en place de cette bourse. Plusieurs partenaires ont répondu généreusement à nos demandes et permis que ce projet soit un grand succès : le Barreau de Québec, Wilson & Lafleur, Juris Concept, SOQUIJ, Centre Desjardins Entreprises Québec-Portneuf, Centre Desjardins Québec Capitale, Bouffe & Cie, Équilibre Traiteur, le restaurant Louise Taverne, Canico-Conseil et Toges Érika Eriksson. À l'issue de la période de mise en candidature, le Comité de sélection, formé de Me Johanne Mc Neil, Mme Virginie Laforest (SOQUIJ) et de M. David-Olivier Leduc (Desjardins) a pris soin d'examiner les candidatures de grande qualité qui ont été soumises. Nous avons eu le plaisir d'annoncer la récipiendaire devant une salle comble : Me Sandra Villeneuve.

L'annonce de la récipiendaire a effectivement eu lieu lors de notre nouvelle activité « 6@8 réseautage d'affaires » qui s'est tenue le 29 mars dernier à l'Observatoire de la Capitale. En collaboration avec la Jeune Chambre de commerce de Québec et Pro Bono Québec, cette activité a réuni de nombreux membres de la communauté d'affaires, de la communauté juridique et des partenaires de la bourse de démarrage de cabinet et du JBQ. Une mention spéciale aux organisatrices, Me Myralie Roussin, Me Catherine Bourget et Me Camille Guay-Bilodeau, est de mise pour cet événement qui fut une réussite sur tous les points !

Notre histoire : le projet *Le Rabat*

L'année a également été marquée par l'aboutissement d'un projet ambitieux qui s'est réalisé sur plusieurs années. Lors de la cérémonie solennelle de la rentrée judiciaire de Québec s'est tenue le lancement de l'ouvrage *Le Rabat : Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, par J. Michel Doyon, avec la

collaboration de Me Régis Boisvert, Me Marilou Bordeleau, Me Marie-Christine Fournier, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Ariane Leclerc Fortin, Me Audrey Létourneau et Me Caroline Roberge. Sa lecture saura vous convaincre de l'importance de connaître notre histoire commune. Tous nos remerciements à notre collègue, qui a été à l'origine de cette proposition d'envergure. Les mots ne peuvent traduire toute la considération que nous avons pour son dévouement, l'honorable J. Michel Doyon.

Les services à la population

L'accès à la justice et les services à la population sont toujours au cœur de nos actions. Tout en bénéficiant aux justiciables, il s'agit d'une occasion pour les membres de se fréquenter et de participer à ces initiatives bénévoles qui nous animent. Le service de consultations sur place dédié aux justiciables ayant à se représenter seuls devant la Cour du Québec, division des petites créances est également toujours en place et des brochures publicitaires plus attrayantes ont été préparés cette année. Soulignons qu'un partenariat entre le Barreau de Québec et la Cour du Québec ajoute depuis peu à l'offre de services destinée à ces justiciables en prévoyant la médiation sur place. Dans l'optique de permettre la formation des membres du JBQ et de la communauté juridique en général, le Barreau du Québec offrira un Séminaire de formation pour devenir médiateur aux petites créances les 14 et 15 mai prochains à Québec. Nous sommes fiers de promouvoir cette offre de formation.

La clinique juridique téléphonique du JBQ s'est encore tenue cette année. Nouveauté, issue de la collaboration avec le Jeune Barreau de Montréal (« JBM »), les bénévoles du JBQ se sont joints à la clinique juridique téléphonique du JBM qui vise à répondre aux questions des justiciables domiciliés dans l'ensemble du territoire québécois. Le cabinet Langlois Avocats a généreusement accepté de mettre ses locaux de Québec à la disposition des bénévoles, lesquels ont répondu présents les 21 et 22 avril dernier!

Enfin, outil d'information juridique fort populaire, et vitrine de nos actions, une nouvelle série de capsules web a été rédigée et tournée en partenariat avec le Centre de justice de proximité. Sous la thématique « premiers réflexes à avoir », ces capsules présenteront une information vulgarisée par nos collègues, Me Maude Bégin-Robitaille et Me David Chapdelaine Miller sur des situations fréquentes auxquelles les justiciables doivent faire face.

Les affaires sociales

À l'instar des statistiques de participation à nos différentes activités sportives et sociales, le dernier sondage aux membres nous a révélé le haut niveau de satisfaction qui en découle. Nous avons donc repris les formules gagnantes (tournoi de soccer, tournoi de balle-molle, cocktail de Noël, *tailgate* du Rouge et Or football), ajouté de nouvelles activités (6@8 réseautage d'affaires, tournoi de dodgeball, course et marche de 5 km) et bonifié les formules existantes (concours oratoire).

Les relations *interassociatives*

Plusieurs de nos initiatives nous démontrent que la collaboration *interassociative* est non seulement appréciée, mais également permet de confirmer le proverbe : l'union fait la force. Je dois d'abord souligner l'apport du Barreau de Québec avec qui nous entretenons une histoire collaborative sincère qui ajoute dynamisme et collégialité à la vie de notre communauté juridique. Merci à notre bâtonnière Maryse Carré, aux administrateurs, ainsi qu'à toute l'équipe du Barreau de Québec. Merci à la directrice générale avec qui nous avons si agréablement collaboré au cours de ces nombreuses dernières années, Me Lisa Bérubé, ainsi qu'à notre nouvelle interlocutrice, avec qui nous collaborons tout aussi agréablement, Me Isabelle Poitras.

Je ne saurais trop remercier nos collègues du JBM, notamment sa présidente Me Sophia M. Rossi et sa directrice générale, Me Stéphanie Beaulieu, dont les échanges n'ont pu que bonifier nos organisations respectives.

Nous avons également eu une oreille attentive lors des différents forums de discussion avec le Barreau du Québec, que nous remercions tout autant. Le Conseil de sections et la Table de concertation des jeunes avocats du Barreau du Québec sont des occasions de choix pour échanger, dénoncer des problématiques ou présenter nos points de vue. Nous ne pouvons que remercier M. le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin, les administrateurs et l'équipe du Barreau du Québec pour leurs travaux et la considération qu'ils portent aux idées et aux propositions qui leur sont soumises.

Nous avons également maintenu nos liens avec nos collègues du Barreau de Versailles, de la Conférence du stage du Barreau de Paris, de la Conférence du stage du Barreau de Bruxelles, de l'American Bar Association – Young Lawyers Division, des délégations européennes et de l'Association des Jeunes Barreaux de Régions. Encore cette année, nous avons organisé, à l'occasion de la rentrée judiciaire, une activité ouverte à tous les membres et non-membres du JBQ afin de faciliter les échanges avec nos consœurs et nos confrères.

Les remerciements

En tout premier lieu, merci aux membres du JBQ. Sans vous, cette organisation ne pourrait exister et ne serait pas celle qu'elle est devenue. Merci de participer en si grand nombre à nos activités et de vous impliquer sur nos divers comités. Il faut savoir que derrière chaque assermentation, derrière chaque comité, derrière chaque activité ou évènement, des administrateurs et des bénévoles du JBQ donnent de leur temps sans compter, souvent dans l'ombre.

Cette année n'aurait pu être ce qu'elle fût sans cette équipe que j'admire et que j'estime sincèrement et infiniment, merci à nos administrateurs Me Valérie Savard (Ville de Québec), Me Jean-Félix Charbonneau (Roy & Charbonneau Avocats s.e.n.c.), Me Myralie Roussin (Beaudry Roussin Avocats), Me Ariane Leclerc Fortin

(CIUSSS de la Capitale-Nationale), Me David Chapdelaine Miller (Centre communautaire juridique de Québec), Me Raphaëlle Mignault (Norton Rose Fulbright), Me Isabelle Sarrazin (Brodeur Prémont Lavoie Avocats), Me Catherine Bourget (Langlois Avocats), Me Camille Guay-Bilodeau (Poudrier Bradet Avocats s.e.n.c.), Me Stéphanie Quirion-Cantin (Ministère de la Justice), Me Antoine Sarrazin-Bourgoin (Gravel Bernier Vaillancourt) et notre cher président sortant, Me Régis Boisvert (Directeur des poursuites criminelles et pénales). Je ne saurais passer sous silence l'apport de notre directrice générale, Mme Émilie Carrier, qui veille admirablement aux affaires de notre association.

À tous, un remerciement des plus sincères pour cette année où la solidarité et l'entraide ont fait ressortir le meilleur de nous tous.



Me Audrey Létourneau
Présidente du Jeune Barreau de Québec

Rapport de la secrétaire

Voici le rapport des présences des membres du conseil d'administration.

Les absences sont indiquées en bleu.

	12 mai 2017	14 juin 2017	14 août 2017	12 sept. 2017	3 oct. 2017	17 nov. 2017	5 déc. 2017	9 janv. 2018	13 fév. 2018	13 mars 2018	25 avril 2018
Me Audrey Létourneau											
Me Valérie Savard											
Me Jean-Félix Charbonneau											
Me David Chapdelaine Miller											
Me Myralie Roussin											
Me Ariane Leclerc-Fortin											
Me Catherine Bourget											
Me Camille Guay-Bilodeau											
Me Raphaëlle Mignault											
Me Stéphanie Quirion-Cantin											
Me Isabelle Sarrazin											
Me Antoine Sarrazin- Bourgoin											
Me Régis Boisvert											n.a.

Me Myralie Roussin
Secrétaire

Remerciements aux partenaires

Les ententes de partenariat signées dans les dernières années pour une durée de cinq ans ont permis à l'année 2017-2018 de se dérouler sous le signe de la stabilité.

Comptant toujours sur le support indéfectible de ses partenaires de longue date : la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, SOQUIJ, Juris Concept, MédicAssurance et le Barreau de Québec, les activités au programme du Jeune Barreau de Québec ont connu cette année encore un franc succès.

Montrant toujours leur volonté de s'impliquer au sein de notre organisation, la collaboration de nos partenaires a une fois de plus dépassé nos attentes. En reconnaissance de leur soutien précieux, le JBQ leur a donné une visibilité auprès de ses membres, en leur faisant une place d'honneur lors de ses activités régulières (concours oratoire, cocktail de Noël et événements sportifs) et de ses formations, lesquelles ont connu d'excellents taux de participation.

De plus, au cours de l'année 2017-2018, le JBQ, par le truchement de son site web, de son *Infolettre*, du journal *Proforma* et plus que jamais de sa page Facebook, a fourni toute la visibilité que ses partenaires méritent auprès de ses membres.

L'année 2017-2018 a donc été une période très positive en ce qui a trait aux partenaires du JBQ. Grâce à leur participation, le JBQ a pu rayonner davantage au sein de la communauté juridique et, en retour, l'organisation s'est fait un devoir de souligner l'apport des partenaires à chaque occasion.

Me Jean-Félix Charbonneau
Deuxième vice-président

Me Camille Guay-Bilodeau
Conseillère

Responsables des partenariats

Affaires publiques et communications

Comité du journal *Proforma*

Pour le mandat du comité de l'exercice 2017-2018, le *Proforma* a été publié en cinq éditions. Le journal est distribué électroniquement aux avocats des districts de Québec, Beauce et Montmagny. Des versions imprimées sont distribuées dans les casiers de Cour et remises aux nouveaux assermentés. Comme l'an dernier, nous avons collaboré avec l'imprimeur Jean Gauvin, dont la qualité des services d'impression et le prix avantageux en font d'année en année un partenaire incontournable du *Proforma*.

Après plusieurs années à travailler de pair avec la graphiste Nadine Perron, nous avons dû changer de graphiste en cours d'exercice. Nous remercions Madame Perron pour sa grande collaboration et en profitons pour lui souhaiter le meilleur des succès dans ses nouveaux projets professionnels. Suivant ce changement, les éditions 74 et 75 ont été réalisées par Michèle Bédard, dont la disponibilité, la créativité et le souci du détail sont gage de succès pour les éditions du *Proforma* à venir. Bienvenue Michèle!

Chaque édition comprend une chronique de nos partenaires privilégiés : Desjardins et SOQUIJ. Ces chroniques permettent de communiquer de l'information financière et juridique d'intérêt pour les membres, tout en assurant une visibilité accrue à nos partenaires. Les logos de ces deux partenaires privilégiés et ceux de Juris Concept et MédicAssurance sont affichés sur la page couverture. Divers commanditaires diffusent de la publicité selon les ententes de partenariat avec le JBQ ou selon notre grille de tarification à la carte.

D'année en année, l'objectif premier du *Proforma* demeure le même : publier une information pertinente et d'actualité qui soit susceptible d'intéresser la communauté juridique du Barreau de Québec. Cette année, le *Proforma* a pu compter sur la nouvelle participation de deux membres du JBQ, Me Jylve Goulet et Me Olivier Desjardins, dont les textes se sont retrouvés dans la majorité des éditions. Merci de votre participation! D'ailleurs, nous invitons tout membre intéressé à écrire en nos pages à nous contacter puisque nous souhaitons favoriser la participation du plus grand nombre au contenu.

Soulignons que le Comité du *Proforma* entend porter une attention particulière afin d'améliorer le processus de distribution de la version imprimée du journal. Nous avons cette année évalué la possibilité de diminuer le nombre de copies imprimées, mais en raison du peu d'économies afférentes, nous avons choisi de miser d'abord sur de nouvelles stratégies de distribution plutôt que sur une baisse d'impressions. De nouveaux points de distribution seront tentés dans la prochaine année. Enfin, nous souhaitons rappeler aux membres et aux cabinets qu'il est possible de publier gratuitement des nouvelles dans la section « Actualités juridiques ».

Merci aux membres du Comité : Me Maude Bégin-Robitaille, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Jylve Goulet, Me Ariane Leclerc Fortin et Me Audrey Létourneau.

Me Ariane Leclerc Fortin

Responsable du Comité du journal *Proforma*

Affaires publiques et communications

Comité des affaires publiques

Le Comité des affaires publiques (« CAP ») a pour mandat de conseiller le conseil d'administration du JBQ sur divers sujets d'intérêt pour ses membres. Le CAP peut également être saisi de toute question ou mandat conféré par le conseil d'administration du JBQ. Le comité compte plusieurs avocats œuvrant dans différents domaines du droit. Cette diversité lui donne différents points de vue, ce qui lui permet de fournir des opinions et des conseils éclairés.

Le mandat prioritaire du CAP pour l'année 2017-2018 portait sur les tarifs d'aide juridique et sur l'analyse des besoins de nos membres en regard des mandats d'aide juridique. Pour ce faire, le CAP a utilisé le *Rapport du JBM sur le système d'aide juridique québécois* comme base d'analyse. Le CAP souhaitait avoir un portrait réaliste des difficultés vécues par nos membres dans la gestion des mandats d'aide juridique. Ce mandat s'inscrit également dans la foulée des diverses démarches effectuées au sein de plusieurs instances sur la question des tarifs d'aide juridique.

Le CAP constate d'abord que le *Rapport du JBM sur le système d'aide juridique québécois* reflète bien la situation vécue par les membres du JBQ.

Les membres du CAP ont déterminé que la question des tarifs d'aide juridique devait être étudiée sous deux angles :

- 1) Les modifications à apporter concernant la tarification ;
- 2) Les outils permettant d'assister les jeunes avocats quant aux mandats d'aide juridique.

Le premier volet comprend deux éléments, soit l'ajout de certains items dans la liste des frais qui peuvent être considérés par l'aide juridique et la modulation de la tarification pour tenir compte des particularités d'un dossier. À titre d'exemple, le CAP constate que le temps de préparation d'un procès ainsi que les présences à la Cour devraient être davantage rémunérés. Les frais de stationnement devraient également être remboursés.

Quant aux outils permettant d'assister les jeunes avocats, le CAP suggère de bonifier l'offre de formation quant à la gestion des mandats d'aide juridique, de mettre en place un système de mentorat par les pairs et d'améliorer le système administratif.

Le CAP suggère finalement de mettre en place un système de consultation des membres afin d'obtenir un portrait plus réaliste de la situation et de pouvoir émettre des recommandations plus précises sur les modifications à apporter.

Merci aux membres du Comité pour leur apport :

- ❖ Me Marie-Claude Blouin
- ❖ Me Isabelle Desrosiers
- ❖ Me Hawa-Gabrielle Gagnon
- ❖ Me Éva Guertin
- ❖ Me Marianne Grenier
- ❖ Me Leta Skoko

Me Catherine Bourget
Me Antoine Sarrazin-Bourgoin
Avec la collaboration de Me Myralie Roussin
Responsables du Comité des affaires publiques

Affaires professionnelles

Comité de la formation

Le Comité a pour objectif d'organiser des formations variées et à moindre coût pour nos membres. Nous avons été en mesure de dispenser plusieurs formations qui ont été très appréciées des membres, dont l'une, portant sur l'art de la plaidoirie, qui sera offerte de nouveau en raison de son grand succès.

Plusieurs autres formations sont actuellement prévues ou en voie d'être organisées pour les semaines à venir. Pour la première fois cette année, nous avons décidé d'organiser une formation « sur la route ». Celle-ci sera offerte dans le cadre d'une fin de semaine à New York. Toutes les heures de formation seront dispensées pendant le trajet en autobus, laissant toute la fin de semaine libre aux participants pour visiter. Cette formation est aussi offerte à coût très intéressant pour nos membres.

Je joins en annexe le compte-rendu de chacune des activités de formation qui se sont tenues pour cette année. Chacun précise le détail des formations offertes, de même qu'un bilan approximatif des coûts. Il importe de souligner le travail colossal de madame Émilie Carrier dans la gestion de ces formations, ainsi que l'apport des membres du Comité sur la formation :

- ❖ Me Chloé Faucher-Lafrance
- ❖ Me Gabrielle Nolin
- ❖ Me Sandra Villeneuve
- ❖ Me Anne-Marie Claveau
- ❖ Me Catherine Filteau
- ❖ Me Julien Fortier
- ❖ Me Laurie Bernier
- ❖ Me Sarah Brouillette

Me Isabelle Sarrazin
Conseillère
Responsable du Comité sur la formation

Affaires professionnelles

Comité des services à la population

Cette année, une seule consultation a été offerte par des membres bénévoles du Jeune Barreau de Québec à un justiciable dont l'audition devant la Cour des petites créances se tenait dans les semaines qui suivaient.

Malgré la distribution de brochures informatives au greffe de la Cour, ce service est de moins en moins utilisé par les justiciables et cela se constate par une baisse significative des demandes de consultations. Il y aurait lieu de tenter de trouver une solution à cette baisse drastique des demandes de consultation, car ce service demeure très apprécié lorsqu'utilisé.

Les avocats bénévoles du JBQ ont essentiellement pour mission d'orienter et d'aider à préparer les dossiers des justiciables en prévision de leurs auditions aux petites créances.

Les avocats bénévoles ne donnent aucun avis juridique. Ils voient à guider les justiciables dans la préparation de leur audition et à leur expliquer le déroulement d'une audition.

Depuis plusieurs années, la participation des bénévoles, leur assiduité et leur disponibilité permettent de rendre ce service accessible aux justiciables qui apprécient grandement les rencontres organisées avec ceux-ci.

Me Isabelle Sarrazin
Conseillère
Responsable du Service de consultation à la Cour du Québec
Division des petites créances

Affaires professionnelles

Comité des services à la population

Clinique juridique téléphonique du JBQ

La Clinique juridique téléphonique s'est tenue les 21 et 22 avril 2018, soit au cours de toute la fin de semaine, contrairement aux années précédentes. Le cabinet Langlois Avocats a accepté de prêter ses locaux pour accueillir les bénévoles recueillant les appels des justiciables.

Nous remercions les bénévoles de la clinique juridique téléphonique sans qui cette activité n'aurait pu avoir lieu :

- ❖ Me Ginette Fortin
- ❖ Me Sarah Brouillette
- ❖ Me Marie-Philippe Turmel
- ❖ Me Isabelle Desrosiers
- ❖ Me Marie-Pier Auger
- ❖ Me Victoria Lemieux-Brown
- ❖ Me Florence Forest
- ❖ Me Marie-Claude Blouin
- ❖ Me Marie-Élaine Poulin
- ❖ Me Marie-Laurence Spain
- ❖ Me Samuel Gagnon
- ❖ Me Isabelle Sarrazin
- ❖ Me Catherine Bourget

Cette année, l'activité a été tenue conjointement avec le JBM, qui bénéficiait de ressources beaucoup plus importantes que celles du JBQ pour l'organisation de la clinique.

Au cours de la journée de samedi, nous avons huit bénévoles qui prenaient les appels à Québec. Au total, soit à Québec et Montréal, plus de mille appels ont été traités dans la seule journée de samedi. Le dimanche, c'est cinq bénévoles qui étaient présents à Québec. Le nombre total d'appels qui a été pris lors de l'ensemble de la fin de semaine n'a pas encore été dévoilé par le Jeune Barreau de Montréal.

Au cours des prochaines années, il est souhaitable de poursuivre la collaboration avec le JBM. Nos bénévoles ont pu répondre à un nombre beaucoup plus élevé d'appels que par les années passées, ce qui fut apprécié. Si cette collaboration devait se poursuivre, il y aura cependant lieu de faire des ajustements dans l'organisation de l'évènement, ici à Québec. Nous recommandons également que la clinique soit organisée par deux conseillers comme ce fut le cas cette année, afin de pouvoir se séparer le temps de présence à la clinique.

En effet, il s'est avéré qu'un seul bénévole pouvait difficilement être présent les deux jours entiers compte tenu du nombre élevé d'appels. Nous devons voir à recruter plus de bénévoles pour nous assurer d'avoir des personnes différentes pour les deux journées. De plus, les responsables de la Clinique ne devraient pas prendre d'appels, car ils doivent être présents pour régler les problèmes de logistique, ce qui s'avère impossible s'ils prennent des appels.

Qui plus est, il y aura lieu de trouver des locaux autres que le bureau de l'un des conseillers du JBQ. En effet, lorsque la clinique se tenait sur une seule journée, cette façon de procéder ne causait aucun problème. Cependant, en tenant la clinique toute la fin de semaine au bureau de Langlois, cela obligeait la conseillère à être présente les deux jours entiers. En tenant la Clinique dans un lieu autre, il sera possible pour les conseillers responsables de la Clinique de se partager chaque journée.

Autrement, nous pouvons considérer que la Clinique s'est avérée un franc succès cette année!

Me Catherine Bourget

Me Isabelle Sarrazin

Conseillères
Responsables de la Clinique de consultations juridiques

Affaires sociales

Concours oratoire

La 10^e édition du Concours oratoire du JBQ s'est tenue le 21 juin 2017, à 17 h 15, à la Cour d'appel de Québec au Palais de justice de Québec. L'évènement a été suivi par un cocktail afin de souligner les prestations des participants.

Afin de souligner les dix ans du Concours, le JBQ a voulu marquer l'évènement par la création d'un rabat distinctif, le « Rabat d'Or », qui sera dorénavant décerné à chacun des vainqueurs. Plus encore, le JBQ a accordé une place d'invité d'honneur au récipiendaire afin qu'il arbore son Rabat d'Or à l'occasion de la rentrée judiciaire des tribunaux de Québec.

Cette année, les organisateurs se sont inspirés du lancement du livre historique *Le Rabat* pour élaborer les sujets qui ont alimenté les débats.

L'évènement n'aurait pu connaître tant de succès sans l'aide précieuse de son animateur, Me Jean-François Labadie, que le JBQ tient à remercier chaudement.

Encore une fois, le décorum qu'offre la Cour d'appel a su donner cette touche tout particulièrement prestigieuse à l'évènement. Le JBQ tient à remercier, de nouveau, la Cour d'appel d'avoir accepté de recevoir le Concours oratoire.

Cette année le jury était composé de l'Honorable Julie Dutil, j.c.a., de l'Honorable Denis Jacques, j.c.s., de l'Honorable Geneviève Cotnam, j.c.q., et de Me Sandra Armanda, première conseillère du Barreau de Québec.

Les avocats suivants ont participé à l'évènement à titre d'orateurs : Me Marie-Andrée Garneau, Me Samuel Gagnon, Me Romy Daigle, Me Guillaume Lavoie, Me Aurélie-Zia Gakwaya et Me Fannie Roy.

Parmi les candidats, c'est Me Samuel Gagnon qui a remporté les honneurs par une plaidoirie d'une qualité et d'un humour sans failles, en répondant par la négative à la question : « *Le port de la toge est-il garant du décorum en toutes circonstances?* ».

Le récipiendaire a par la suite représenté le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie organisé à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal.

Me Valérie Savard

Vice-présidente

Me Ariane Leclerc-Fortin

Secrétaire adjointe

Me Audrey Létourneau

Présidente

Responsables du Concours oratoire

Affaires sociales

Tournoi de soccer

La 7^e édition du tournoi de soccer du JBQ s'est déroulée le samedi 3 juin 2017 à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Encore une fois cette année, le tournoi de soccer a connu un immense succès et c'est l'équipe de Revenu Québec qui a remporté les grands honneurs en finale!

Dix équipes au total ont participé au tournoi, soit : Revenu Québec, BCF, Norton Rose Fulbright, Tremblay Bois Mignault Lemay, Stein Monast, Beauvais Truchon, Jolicoeur Lacasse, Langlois, Fasken Martineau et Gravel Bernier Vaillancourt. Mentionnons toutefois que l'équipe de McCarthy Tétrault s'était également inscrite mais a dû se retirer de la compétition n'ayant pas été en mesure de recruter le nombre minimal de joueuses nécessaires à sa participation.

Nouveauté cette année : MédicAssurance, partenaire du JBQ, a offert une paire de billets pour un match de l'Impact de Montréal ainsi qu'une nuitée dans un hôtel du centre-ville. Le gagnant du tirage, Me Jean-Sébastien D'Amours, a reçu son prix des mains de M. Jean-Marc Denoncourt et de Mme Nathalie Martel, tous deux présents au tournoi. Le JBQ tient à remercier son partenaire pour ce prix et pour son support lors de l'évènement.

Bien que nous ne suggérons aucune modification à la formule, nous recommandons aux futurs organisateurs du tournoi de revoir les règlements afin de clarifier le processus d'inscription et les règles entourant l'alignement des équipes. Également, il serait pertinent d'avoir un premier répondant sur les lieux en cas de blessures.

En terminant, le JBQ remercie tous les participants et les bénévoles qui ont fait de cet évènement une grande réussite!

Me Camille Guay-Bilodeau
Me Raphaëlle Mignault
Conseillères
Responsables du tournoi de soccer

Affaires sociales

Tournoi de balle-molle

L'édition 2017 du tournoi de balle-molle du JBQ s'est tenue le samedi 16 septembre au Parc Paul-Émile Beaulieu.

Douze équipes ont pu participer à l'évènement, et nous avons malheureusement dû refuser les dernières équipes désirant s'inscrire puisque le nombre de terrains et l'horaire ne nous permettaient pas d'accueillir plus de participants.

Encore cette année, c'est l'équipe de McCarthy Tétrault qui a remporté le tournoi et s'est mérité le trophée Paré Ouellet Bigaouette.

Le JBQ remercie le Mouvement Desjardins pour son support lors de l'évènement. Le comité organisateur exprime également toute sa gratitude aux bénévoles, sans qui le tournoi n'aurait pas été une aussi belle réussite.

Vu la popularité de l'évènement, nous suggérons pour l'an prochain d'organiser le tournoi à un endroit offrant plus de deux terrains, ce qui permettrait de faire jouer plus d'équipes en même temps.

Me Stéphanie Quirion-Cantin

Conseillère

Responsable du tournoi de balle-molle

Affaires sociales

Tournoi de dodgeball

Le tout premier tournoi de dodgeball du JBQ, en partenariat avec Juris Concept et avec la collaboration de la Ligue de dodgeball de Québec (LDQ), s'est tenu le samedi 28 avril 2018 au gymnase du Collège Mérici.

Le dodgeball est un sport où deux équipes de six joueurs tentent de s'éliminer à l'aide des ballons en mousse. Chaque équipe se compose d'un minimum de six joueurs, dont un minimum de deux filles sur le jeu en tout temps.

Comme il s'agit d'une nouveauté et d'un sport peu connu, le JBQ a fait appel à la LDQ pour la coordination du tournoi, qui s'est déroulé en trois étapes :

- Un premier volet « hors concours » animé par le coordonnateur de la LDQ, où les participants ont pu apprendre les règles du jeu et les mettre en pratique sous la supervision des quatre arbitres de la LDQ ;
- Un second volet « tournoi à la ronde » où chacune des quatre équipes a eu l'occasion de se mesurer aux autres équipes dans le but de déterminer l'ordre de qualification ;
- Le troisième et dernier volet, le « tournoi double élimination » où les équipes, suivant leur classement, ont joué en vue d'obtenir la première place.

C'est l'équipe de Cain Lamarre qui, après une double victoire en finale, a remporté la première édition du tournoi et s'est mérité le trophée décerné par Juris Concept.

Le JBQ remercie les membres des quatre équipes participantes (Beauvais Truchon, Gravel Bernier Vaillancourt, Cain Lamarre et Langlois) sans qui cette nouveauté n'aurait pu se retrouver au banc d'essai. Les participants ont paru apprécier leur après-midi, notamment le fait que chaque équipe se retrouve, de manière générale, sur un même pied d'égalité en débutant le tournoi.

Somme toute, la formule mérite d'être reprise, mais devrait se tenir à l'hiver comme il s'agit d'une activité intérieure. Aussi, la participation d'un plus grand nombre d'équipe devrait être visée, quoiqu'un tournoi à quatre équipes soit néanmoins viable. Enfin, comme il s'agit d'un nouveau tournoi, celui-ci requiert plus de publicité et de bouche-à-oreille. Un bon départ serait de l'annoncer lors de nos autres tournois sportifs, afin de recruter les équipes participant aux autres sports.

Me Ariane Leclerc Fortin
Secrétaire adjointe

Me Jean-Félix Charbonneau
Deuxième vice-président
Responsables du tournoi de dodgeball

Affaires sociales

Comité du cocktail de Noël

Le 7 décembre 2017 s'est tenu le cocktail de Noël du JBQ au Bistro le Sam, au Château Frontenac. Cent cinquante membres du JBQ sont venus célébrer la fin de l'année et l'arrivée du temps des fêtes, dans une formule 6 à 8 « prolongé » au cours duquel de la musique jazz assurait une ambiance décontractée. La popularité de cet évènement étant indéniable, tous les billets ont été vendus. Pour la somme de 30 \$, les participants ont eu droit à des bouchées variées, incluant des stations gourmandes, divers cocktails signatures de l'endroit, du vin et des boissons non alcoolisées.

L'évènement était présenté par MédicAssurance, partenaire privilégié du JBQ. L'évènement a aussi été financé par les partenaires suivants :

- 1) Fasken Martineau
- 2) Gravel Bernier Vaillancourt
- 3) Norton Rose Fulbright
- 4) Michaud LeBel
- 5) Lavery Avocats
- 6) Létourneau Gagné Avocats
- 7) Gagnon Sénéchal Coulombe
- 8) Corporation de services du Barreau
- 9) Beaudry Roussin Avocats
- 10) Langlois Avocats
- 11) Brodeur Prémont Lavoie Avocats
- 12) Carter Gourdeau
- 13) Dion Rhéaume

Lors de la soirée, plusieurs prix de présence ont été tirés au hasard parmi les invités, soit deux cartes cadeaux de la SAQ d'une valeur de 100 \$, gracieuseté de MédicAssurance, une paire de billets pour une partie des Remparts, gracieuseté du CRAC et un certificat cadeau d'une valeur de 200 \$ au restaurant Les Sales Gosses, offert par Beaudry Roussin Avocats.

L'évènement a été publicisé dans le *Proforma*, l'*Infolettre*, le Journal du Barreau, sur Facebook et par la remise des encarts d'inscription dans les casiers de cour au Palais de justice. Quant au budget alloué à l'évènement, celui-ci a été respecté.

Me Raphaëlle Mignault
Conseillère

Me Myralie Roussin
Secrétaire

Me Antoine Sarrazin-Bourgoin
Conseiller

Affaires sociales

6@8 Réseautage d'affaires

Le 29 mars 2018 s'est tenu le premier 6@8 Réseautage d'affaires du JBQ à l'Observatoire de la Capitale.

L'objectif de ce nouvel événement était d'offrir une activité de réseautage aux membres du JBQ afin de promouvoir l'entrepreneuriat. Près de 130 personnes des communautés juridique et d'affaires étaient présentes à l'évènement, dont 16 jeunes entrepreneurs de la région de Québec invités gracieusement à titre d'invités de marque. Ceux-ci étaient identifiés par des « name tags ». Le coût par personne était de 25\$ pour les membres et 40\$ pour les non-membres. Tous les billets disponibles pour l'évènement ont été vendus.

La soirée s'est déroulée sous la présidence d'honneur de M. Alexandre Taillefer, qui a fait une allocution et était présent pour discuter avec les invités.

La Jeune chambre de commerce de Québec avait accepté de faire la promotion de cet événement auprès de ses membres et son président, M. Mikaël Guillemette, était présent afin de faire une brève allocution.

Le 6@8 Réseautage d'affaires a également été l'occasion pour Pro Bono Québec de procéder au dévoilement officiel de « La Boussole juridique ». Pour ce faire, Me Nancy Leggett-Bachand, directrice générale de Pro Bono Québec, l'honorable Pierre E. Audet, membre observateur du conseil d'administration et Me Audrey Gagnon, membre du conseil d'administration, étaient sur place afin de présenter l'outil.

L'évènement fut finalement l'occasion pour le JBQ de dévoiler la lauréate de la toute première Bourse de démarrage de cabinet, Me Sandra Villeneuve. Les représentants des nombreux partenaires de la Bourse étaient sur place pour la remise des prix.

L'organisation du 6@8 Réseautage d'affaires a été rendue possible grâce au soutien des partenaires suivants :

- Beaudry Roussin avocats
- Fasken
- Langlois Avocats
- Michaud LeBel
- Norton Rose Fulbright
- Stein Monast

Une photographe a été engagée afin d'immortaliser la soirée. Le service de traiteur a été assuré par *Montego Resto-Club*, et *Lafleur sucrée* a offert gracieusement une table de desserts. L'entreprise *Kamaï événements* s'est chargée de la décoration de la salle et un DJ était présent afin de rythmer la soirée.

L'évènement a été publicisé dans le *Proforma*, l'*Infolettre* et sur Facebook. Le budget alloué pour l'activité a été respecté. La première édition de cet évènement fut un véritable succès et nous recommandons d'en renouveler l'organisation de façon annuelle.

Me Myralie Roussin

Secrétaire

Me Camille Guay-Bilodeau

Conseillère

Me Catherine Bourget

Conseillère

Organisatrices de l'évènement

Affaires extérieures

Comité des affaires extérieures

Le JBQ, par l'entremise de son Comité des relations extérieures, est demeuré actif afin de continuer à entretenir ses relations diplomatiques, tant auprès de sa section et des autres sections de la province, qu'auprès de ses relations canadiennes et internationales.

La Rentrée du Barreau de Québec 2017 fut un succès et de nombreux membres des jeunes barreaux étrangers furent présents. Nous avons reçu des délégations des jeunes barreaux de Versailles, Bruxelles, Paris, Verviers, Lausanne, Genève, Luxembourg et Hauts-de-Seine. De plus, des membres du JBM, de l'Association des Jeunes Barreaux de région, du Jeune Barreau de l'Outaouais et du Jeune Barreau de Laval étaient présents.

Cette année, nous avons invité les représentants internationaux à un Cocktail de la Rentrée sur la plage qui s'est déroulé le 9 septembre 2017 à la Baie de Beauport. Les membres du JBQ étaient également invités pour fraterniser avec les invités internationaux. Les participants ont eu l'occasion de profiter d'un après-midi sur la plage avec feu de joie, chansonnier, bouchées et cocktails. Bien que la pluie au début de l'activité ait découragé quelques invités qui s'étaient inscrits à l'évènement, l'après-midi fut agréable lorsque le soleil est sorti! Nous recommandons pour l'an prochain de prévoir un « plan B » en cas de pluie qui soit aussi intéressant que l'activité à l'extérieur. La soirée s'est terminée au restaurant La Taverne Louise.

En plus de sa participation à certaines rentrées judiciaires européennes (Versailles, Paris et Bruxelles), le JBQ a été présent lors de la Rentrée judiciaire de Montréal, du congrès de l'Association des Jeunes Barreaux de région, du congrès de l'Association des avocats de provinces, de l'Annual Meeting de l'American Bar Association – Young Lawyers Division et du colloque Québec-Floride organisé conjointement par le Barreau de Québec et le Barreau de Floride. Une demi-douzaine de membres du conseil d'administration du JBQ ont participé à ces évènements qui ouvrent les portes du JBQ vers l'étranger et qui nous permettent de raffermir les liens avec nos partenaires provinciaux et internationaux.

Les ententes entre le JBQ et nos homologues peuvent remonter à près de 100 ans d'existence et est rendue possible grâce aux partenariats mis en place et au financement de l'organisme Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) dont le mandat est de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois en leur permettant de réaliser un projet à l'international.

Me Myralie Roussin
Secrétaire et responsable du comité des affaires extérieures
Me Raphaëlle Mignault
Conseillère

Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation
Jeune Barreau de Québec

DE : Me Isabelle Sarrazin

OBJET : Conférence : « Médias sociaux : quels enjeux juridiques ? »

DATE : 1^{er} février 2018

CONFÉRENCIÈRE : Me Andréa Isabelle-Roy

DOCUMENTATION : Aucune

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 1^{er} février 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 32 participants, 39 inscriptions

COMMENTAIRES : Aucun

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :	
Membres du JBQ :	400,00 \$
Autres participants :	400,00 \$
Dépenses :	
Cadeau à la conférencière :	50,00 \$

Profit :	750,00 \$
----------	-----------

Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation
Jeune Barreau de Québec

DE : Me Chloé Faucher-Lafrance

OBJET : Conférence : « Mieux comprendre le rôle de l'arpenteur-géomètre et du courtier immobilier »

DATE : 8 février 2018

CONFÉRENCIÈRES : Madame Chantal Arguin, a.-g.
Madame Luce Fecteau, c.i.

DOCUMENTATION : Aucune documentation

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 8 février 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 30 participants, 36 inscriptions

COMMENTAIRES : La conférence semble avoir été très appréciée. Il y a eu quelques échanges avec les conférencières ainsi qu'entre les avocats et avocates présents.

La portion sur l'arpentage a suscité plus d'intérêt et beaucoup de questions. Les participants auraient apprécié une formation plus longue ou un 2^e volet sur certains sujets survolés.

La portion courtage a été appréciée également, mais les questions étaient plus au niveau légale et au

niveau de la responsabilité professionnelle. Une prochaine formation à ce sujet serait envisageable.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

Inscriptions à 20 \$: 300,00 \$

Inscriptions à 40 \$: 320,00 \$

Dépenses :

Cadeau au conférencier : 100,00 \$

Profit :	520,00 \$
----------	-----------

Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation
Jeune Barreau de Québec

DE : Me Gabrielle Nolin

OBJET : Homologation de mandat de protection et ouverture de régime de protection : Par où commencer?

DATE : 12 février 2018

CONFÉRENCIÈRES : Me Johanne Fortin et Me Amélie Lachance

DOCUMENTATION : Aucune documentation

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 12 février 2018

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 33 personnes

COMMENTAIRES : aucun

BILAN APPROXIMATIF : Dépenses :
Cadeaux aux conférencières pour les formations du 12
et du 19 février 2018 : 2 x 50,00 \$

Profit :	0,00 \$
----------	---------

Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation
Jeune Barreau de Québec

DE : Me Gabrielle Nolin

OBJET : Le greffier spécial : quel est son rôle?

DATE : 19 février 2018

CONFÉRENCIÈRES : Me Johanne Fortin et Me Amélie Lachance

DOCUMENTATION : Aucune documentation

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 19 février 2018

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 59 personnes

COMMENTAIRES : aucun

BILAN APPROXIMATIF : Dépenses :
Cadeaux aux conférencières pour les formations du 12
et du 19 février 2018 : 2 x 50,00 \$

Profit :	0,00 \$
----------	---------

Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation
Jeune Barreau de Québec

DE : Me Chloé Faucher-Lafrance

OBJET : Conférence : « Le coaching professionnel »

DATE : 27 février 2018

CONFÉRENCIERS : Madame Josée Dorval
Monsieur Benoit Jacques

DOCUMENTATION : Présentation PowerPoint

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 27 février 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 6 participants, 6 inscriptions.

COMMENTAIRES : **La conférence semble avoir été très appréciée.**

La formation était dirigée par les sujets du powerpoint mais sous forme de discussions et interactions avec les participants.

Il y a eu une séance de coaching live pour tenter de comprendre plus amplement le rôle du coach et trouver le coach approprié pour soi.

Les avocats présents ont bien apprécié et auraient apprécié avoir plus de jeunes avocats, jeunes assermentés pour les aider dans le développement de leur offre de services.

Les plus expérimentés voyaient surtout un intérêt pour leurs clients (compagnies).

Les conférenciers proposent de revenir faire la formation plus tard dans l'année ou suivant une assermentation collective.

Ils auraient apprécié avoir une fiche d'évaluation de la formation dans le but de la bonifier pour la prochaine fois.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

Inscriptions à 20 \$: 20,00 \$

Inscriptions à 40 \$: 160,00 \$

Dépenses :

Cadeau au conférencier : 100,00 \$

Profit :	80,00 \$
-----------------	-----------------

Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation
Jeune Barreau de Québec

DE : Me Isabelle Sarrazin

OBJET : « Plaider est un art »

DATE : 13 mars 2018

CONFÉRENCIÈRE : Mme Manon Minier

DOCUMENTATION : Document de 14 pages

LIEU et DATE : 570, boul. Charest Est, bureau 200, Québec
Le 13 mars 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : Groupe AM : 16 inscriptions. 13 participants, dont 10 membres JBQ et 3 membres Barreau (1 personne du groupe AM est venue en PM et 2 personnes ne se sont pas présentées (1 dont le paiement de 20\$ avait été reçu))

Groupe PM : 15 inscriptions. 15 participants dont 9 membres JBQ et 6 membres Barreau (1 personne ne s'est pas présentée et avait payé 20\$ et une personne inscrite en AM est venue en PM)

COMMENTAIRES : aucun

BILAN APPROXIMATIF : Revenus :
19 inscriptions à 20 \$: 380,00 \$
9 inscriptions à 40 \$: 360,00 \$
Personnes absentes ayant payé : 40,00 \$

Dépenses :

Cachet de la formatrice : 500,00 \$ + taxes

Photocopies de documents : 68,00 \$

Profit :	212,00 \$
----------	-----------